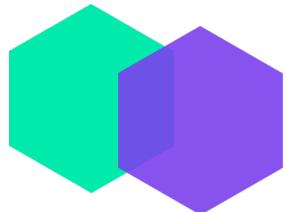


THE BLOCKCHAIN GROUP

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital social de 1 020 803.28 euros
Siège social : 08, rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne-Billancourt
504 914 094 R.C.S NANTERRE

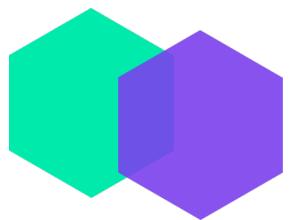


**Blockchain
Group**

RAPPORT ANNUEL 2018

Sommaire :

<u>1 - RAPPORT DE GESTION</u>	<u>3</u>
<u>2 - RGE GOUVERNANCE</u>	<u>11</u>
<u>3 - COMPTES COMBINES</u>	<u>14</u>
<u>4 COMPTES ANNUELS</u>	<u>42</u>
<u>5 – RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</u>	<u>67</u>



**Blockchain
Group**

RAPPORT DE GESTION 2018

**PERIODE
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018**

Rapport d'activité pour l'exercice 2018, clos au 31 décembre 2018 et synthèse des comptes arrêtés lors du Conseil d'administration du 27 juin 2019

Chiffres combinés du compte de résultat au titre du l'exercice 2018 (audités) :

THE BLOCKCHAIN GROUP

En K€	GROUPE COMBINE	GROUPE COMBINE	Variation
	2017	2018	2017-2018
Chiffre d'affaires	3 070	2 252	(818)
Autres produits d'exploitation	0	17	17
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 070	2 269	(801)
Achats Externes	(534)	(1 386)	(852)
MARGE BRUTE	2 536	866	(1 670)
Taux de MB (%)	83%	38%	-44%
MARGE	2 536	883	(1 653)
Taux de MB avec autres prod expl (%)	83%	39%	-43%
Charges de personnel	(2 261)	(1 047)	1 214
Autres charges	(2 129)	(48)	2 081
Dotations aux amortissements	(300)	(312)	(12)
EBITDA	(1 855)	(211)	1 644
Total charges d'exploitation	(5 224)	(2 793)	2 431
Taux d'EBITDA	-60,4%	-9,3%	51,1%
RESULTAT EXPLOITATION	(2 154)	(522)	1 632
Résultat financier	(1 459)	244	1 703
Résultat courant des entreprises intégrées	(3 613)	(277)	3 336
Résultat exceptionnel	(789)	(777)	12
Impôts sur les bénéfices	(13)	26	39
Résultat avant amortissement du goodwill	(4 416)	(1 028)	3 388
Amortissement des écarts d'acquisition	(909)	(619)	290
* Résultat après amortissement goodwill	(5 325)	(1 647)	3 678

Synthèse de l'activité et des résultats au titre de l'exercice 2018

Le chiffre d'affaires combiné de The Blockchain Group au cours de l'exercice 2018 s'établit à 2.252 M€ contre 3.070 M€ sur la même période en 2017.

Le résultat d'exploitation du groupe présente une perte de 522 K€ en 2018, contre une perte de 2.154 K€ en 2017.

Accord BPI France :

En mai 2018, The Blockchain Group a annoncé un accord visant un solde de la dette contractée auprès de BPI France, financement accordé en octobre 2013 sous la forme d'un Prêt Développement Export pour un montant de 2,0 M€.

Ainsi, sur la base des opérations de recapitalisation telle que décrite ci-après, BPI France a consenti à la Société un réaménagement de la créance correspondante, le nouveau profil de cet échéancier permettant de rééquilibrer le bilan consolidé du Groupe (se référer aux annexes des comptes).

Restructuration financière et augmentation de capital réservée :

Pour rappel, le Groupe avait rencontré tout au long de l'exercice 2017 de sérieuses difficultés économiques et financières. Dans le cadre de sa nécessaire réorganisation, la Direction Générale et le Conseil d'Administration avaient ainsi poursuivi leurs démarches pour assurer la continuité d'exploitation du Groupe.

Au-delà du réaménagement de la dette BPI France (cf ci-dessus), la recherche de nouveaux investisseurs autour d'un futur projet de développement a de fait été privilégiée.

Le 24 avril dernier, le Conseil d'Administration a retenu l'offre de financement de Monsieur Pascal CHEVALIER. Des actionnaires du Groupe ont par ailleurs fait savoir qu'ils étaient prêts à soutenir ce nouveau projet centré sur l'offre et les technologies dites « blockchain ».

Dans le cadre de sa recapitalisation, la Société a procédé, préalablement à la mise en œuvre des augmentations de capital et comme cela est fréquent pour ce type de situation, à une opération de réduction de capital motivée par des pertes. La valeur nominale des actions de la Société a ainsi été diminuée, passant de 0,25 € à 0,04 € par action.

Comme il s'y était engagé, Monsieur Pascal CHEVALIER a souscrit en date du 28 juin 2018 une augmentation de capital qui lui était réservée, et ce à hauteur de 150 K€, par création de 3.750.000 actions nouvelles.

Changement de gouvernance :

Pour cette phase de relance des activités du Groupe selon le nouveau projet de développement présenté à l'initiative de Monsieur Pascal CHEVALIER, le Conseil d'Administration lui a confié en date du 24 avril dernier la présidence du Conseil.

Par ailleurs, la Direction Générale a été elle confiée à Monsieur Xavier LATIL. Monsieur Xavier LATIL est également Administrateur de la société.

Messieurs Gilles Enguehard et Nenad Cetkonic ont également été nommés administrateurs de la société suite au départ de Dave Moreau et Hervé de Lamotte.

Réalisation d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription à hauteur de 333 K€ fin juillet 2018 :

The Blockchain Group a annoncé le 30 juillet dernier la réalisation avec succès de son augmentation de capital à hauteur de 332 740,20 € par émission d'actions ordinaires

nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« DPS »), deuxième étape de la phase de recapitalisation de la Société.

Pour rappel, la demande de la part des actionnaires et investisseurs s'est élevée à près de 3,5 fois le montant initial de l'opération. La Société bénéficiait du soutien d'actionnaires historiques pour la bonne réalisation de cette levée de fonds, au travers d'intentions de souscription à hauteur de 100 % de son montant. Pascal Chevalier s'était en effet engagé à souscrire à hauteur de 150 000 € et Truffle Capital à hauteur de 200 000 €.

Répartition du capital de The Blockchain Group post opération :

	Nombre d'actions	% capital et droits de vote
Nombre d'actions composant le capital	25 520 082	100,0%
<i>Truffle Capital</i>	4 307 902	16,9%
<i>Pascal Chevalier</i>	5 998 571	23,5%
<i>Flottant</i>	15 213 609	59,6%

A la connaissance de la Société, cette répartition n'a pas évolué. A noter que sont actuellement en cours de période d'acquisition 975 000 actions gratuites, soit une dilution potentielle de 3,8 %.

Changement du mnémonique de l'action The Blockchain Group :

Au cours de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 28 juin 2018, les actionnaires ont adopté la proposition de nouvelle dénomination sociale de la Société, à savoir « The Blockchain Group ».

En conséquence, à compter de la séance de bourse du 1^{er} août 2018, le mnémonique de l'action cotée sur Euronext Growth a été mis à jour de la manière suivante :

- Mnémonique : ALTBG

Focus sur les nouvelles activités

Depuis le mois de juin dernier, les équipes de The Blockchain Group sont concentrées sur les nouvelles activités. ICO Global Partners, l'agence de marketing et communication, accompagne déjà 4 gros projets dans le domaine de la blockchain et des ICO.

Blockchain Land a mis en ligne le site media qui enregistre une forte croissance et les premiers événements auront lieu à Paris en septembre et octobre. Celui de septembre était complet.

Blockchain Xdev, la « Business Unit » technologique, va mettre à disposition l'expertise de ses ingénieurs aux sociétés souhaitant être accompagnées dans leurs projets autour de la Blockchain.

Au 31 décembre 2018, l'ensemble de ces structures ont été créées, avec une représentation majoritaire de The Blockchain Group dans la participation au Capital de chacune d'elles

Il est à noté que sur la structure The Blockchain Xdev, les prestations ont démarrées avec un carnet de commandes confirmées de 400 k€ et près de 100 k€ facturés à fin mars 2019.

Bilan au 31 décembre 2018

A la clôture de l'exercice, la trésorerie disponible consolidée s'élève à 234 K€. Les capitaux propres de la société s'élèvent à - 1 116 k€.

Faits marquants postérieurs à la clôture annuelle

Par jugement du 30 janvier 2019, par le Tribunal de Commerce de Paris, la société SA MAKAZI fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire. La créance restant due à The Blockchain Group au 30 janvier 2019 est de 125 000 euros.

A la clôture de l'exercice 2018, la créance Makazi SAS a été comptabilisée pour un montant 130 000 euros dépréciée à 100% dans les comptes

Perspectives et stratégie à moyen terme

The Blockchain Group a opéré un changement quasi complet de son activité.

The Blockchain Xdev rencontre une forte traction et la société est managée par Charles Kremer depuis le mois de janvier 2019. Elle enregistre des commandes en forte hausse et sa croissance est soutenue.

La majorité des clients de Blockchain Xdev est aujourd'hui composée de grands comptes.

Côté évènements, les équipes travaillent sur la seconde édition du Blockchain Day avec un nouveau format plus interactif après le succès de la première édition au mois d'Octobre 2018.

Informations d'ordre juridique au titre de l'exercice 2018

➤ Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2018, d'un montant de - 4 290 610.59 euros, de la façon suivante :

- Affectation au compte « report à nouveau » pour : - 4 290 610.59 euros

Portant ainsi le report à nouveau à - 4 972 5573.18 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la Société n'a procédé à la distribution d'aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

➤ Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demanderons de constater qu'aucune charge ni aucune dépense somptuaire visée à l'article 39-4 du même code n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2018.

➤ Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est présenté ci-après :

En euros	2014	2015	2016	2017	2018
1- Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 557 046	1 561 609	1 969 895	3 360 394	1 020 803
Nombre d'actions ordinaires existantes					
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	-	-	-		
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- Par conversion d'obligations	-	-	193 682		
- Par exercice de droit de souscription	-	-	-		
- Par exercice de bons de souscriptions (BSA)	699 804	699 804	244 982	957 506	
- Par émission d'actions gratuites	82 413	25 468	18 868	18 868	10 000
2- Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 934 728	1 151 027	709 938	411 232	941 625
Résultats avant impôt, participation des salariés	-402 989	-207 510	-3 125 432	-6 395 672	-4 290 611
Impôts sur les bénéfices	-226 124	-189 096	92	0	
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-		
Résultats après impôt, participation des salariés	-4 208 199	-11 803 834	-5 822 098	-8 056 569	-4 290 611
Montant des bénéfices distribués	-	-	-		
3- Résultats par action					
Résultats avant impôts, participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultats après impôts, participation des salariés	-1	-2	-1	-1	0
Dividende versé à chaque action	-	-	-		
4-Personnel					
Nombre de salariés	6	4	1	3	1
Montant de la masse salariale	477 815	313 722	235 666	323 938	213 778
Montant des sommes versées au titre des avantages	187 825	143 178	98 236	108 790	75 042

* Hors actions LeadMedia Group auto-détenues

➤ Tableau des délais clients et fournisseurs

Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

Annexe 1 - Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

	Art. D 441 I-1 : factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	64	17	1	10	16	108
Montant total des factures concernées HT	309 k€	87 k€	18 k€	50 k€	106 k€	571 k€
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année	34,1%	9,6%	2,0%	5,6%	11,7%	62,9%
Pourcentage du montant total HT des factures émises dans l'année						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues HT						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - art. L 441-6 ou art. 443-1 du Code du Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : chaque facture est suivie avec son propre délai contactuel. Les délais contractuels vont de paiement à réception à 60 jours					

Annexe 2 - Factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu

	Art. D 441 I-1 : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	23	19	14	2	58	116
Montant total des factures concernées HT	19 k€	31 k€	40 k€	13 k€	167 k€	271 k€
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	2,2%	3,4%	4,5%	1,5%	18,4%	29,9%
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues HT						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - art. L 441-6 ou art. 443-1 du Code du Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : chaque facture est suivie avec son propre délai contactuel. Les délais contractuels vont de paiement à réception à 60 jours					

Annexe 3 - Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

		Art. D 441 I-2 : factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
		0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement							
Nombre de factures concernées	15	21	-	-		36	
Montant total des factures concernées HT	44 k€	92 k€	-	-		136 k€	
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année							
Pourcentage du montant total HT des factures émises dans l'année	24,00%	50,00%	0,00%	0,00%	0,00%	74,00%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées							
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-	
Montant total des factures exclues HT	-	-	-	-	-	-	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - art. L 441-6 ou art. 443-1 du Code du Commerce)							
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : chaque facture est suivie avec son propre délai contactuel. Les ventes de LMG correspondent uniquement à des prestations intercos, avec paiement à réception.						

Annexe 4 - Factures émises et non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu

		Art. D 441 I-2 : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu					
		0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement							
Nombre de factures concernées					3	3	
Montant total des factures concernées HT				49 k€	49 k€		
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice							
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	27,0%		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées							
Nombre de factures exclues		-					
Montant total des factures exclues HT		-					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - art. L 441-6 ou art. 443-1 du Code du Commerce)							
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : chaque facture est suivie avec son propre délai contactuel. Les ventes de LMG correspondent uniquement à des prestations intercos, avec paiement à réception.						

➤ Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

Date d'assemblée	Délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale	Montant nominal maximum autorisé	Durée de la délégation (en mois) (date de fin)	Utilisation de la délégation
28/06/2018	Emission d'actions ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Clause d'extension dans la limite de 15 % de l'émission initiale en cas de demande excédentaire.	340.000 € (Capital)	26 (août 2020)	Délégation utilisée à hauteur de 332.740,20 € nominal lors de l'émission décidée en juillet 2018.
28/06/2018	Réduction du capital social par annulation des actions auto détenues	10% du capital social pendant une période de 24 mois	26 (août 2020)	Néant.
28/06/2018	Attribution d'actions gratuites	10% du capital social	38 (août 2021)	Délégation utilisée à hauteur de 39.000 € nominal lors des émissions décidées en août et septembre 2018 et en février 2019.
28/06/2018	Rachat par la Société de ses propres actions	500.000 € (dans la limite de 10% du capital social)	18 (décembre 2019)	Il est précisé que le prix maximal d'achat par action est fixé à 2 €.

➤ Recherche et développement

Depuis le 28 mars 2011, The Blockchain Group (anc. Leadmedia Group) bénéficie du label « Entreprise Innovante » délivré par Oséo/BPI France et rendant la Société éligible aux Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI). Cette labellisation met en avant le caractère innovant des solutions développées par Blockchain Group, label ayant par ailleurs été renouvelé en décembre 2014.

➤ Opérations réalisées par les Dirigeants sur l'action The Blockchain Group

Ci-dessous sont présentés les montants des opérations réalisées au cours de l'exercice 2018 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF.

Date déclaration	Déclarant	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Prix unitaire
01/07/2018	Pascal Chevalier (Président du CA)	Souscription	150 000,00 €	0,040 €
01/09/2018	Pascal Chevalier (Président du CA)	Souscription	89 942,84 €	0,040 €

➤ Gouvernement d'entreprise

Président du Conseil d'administration : Pascal Chevalier
 Echéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2022

Administrateur : Nenad Cetkonic
 Echéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2023

Administrateur : Gilles Enguehard
 Echéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2023

Directeur Général et administrateur : Xavier Latil
 Echéance du mandat : AG devant se prononcer sur les comptes 2022

➤ Rémunération des mandataires sociaux

Au titre de l'exercice 2018, les rémunérations des mandataires sociaux se sont élevées à 3 k€ (relatif aux anciens administrateurs)

➤ Commissaires aux Comptes

Titulaire :

G.C.A – GROUPE DE CONTROLE ET D'AUDIT

Représenté par Monsieur :Jean-Yves HANS et Paul GAUTEUR
 35, rue de Rome – 75008 PARIS

Date de premier mandat : 28 septembre 2008

Date de renouvellement : 25 juin 2014

Echéance du mandat : AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Cabinet membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Suppléant :

Monsieur Bernard ROUGAGNOU

Représenté par Monsieur Bernard ROUGAGNOU.
 70, rue Anatole France - 92 300 LEVALLOIS PERRET

Date de premier mandat : 28 septembre 2008

Date de renouvellement : 25 juin 2014

Echéance du mandat : AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

➤ Rémunération des Commissaires aux Comptes

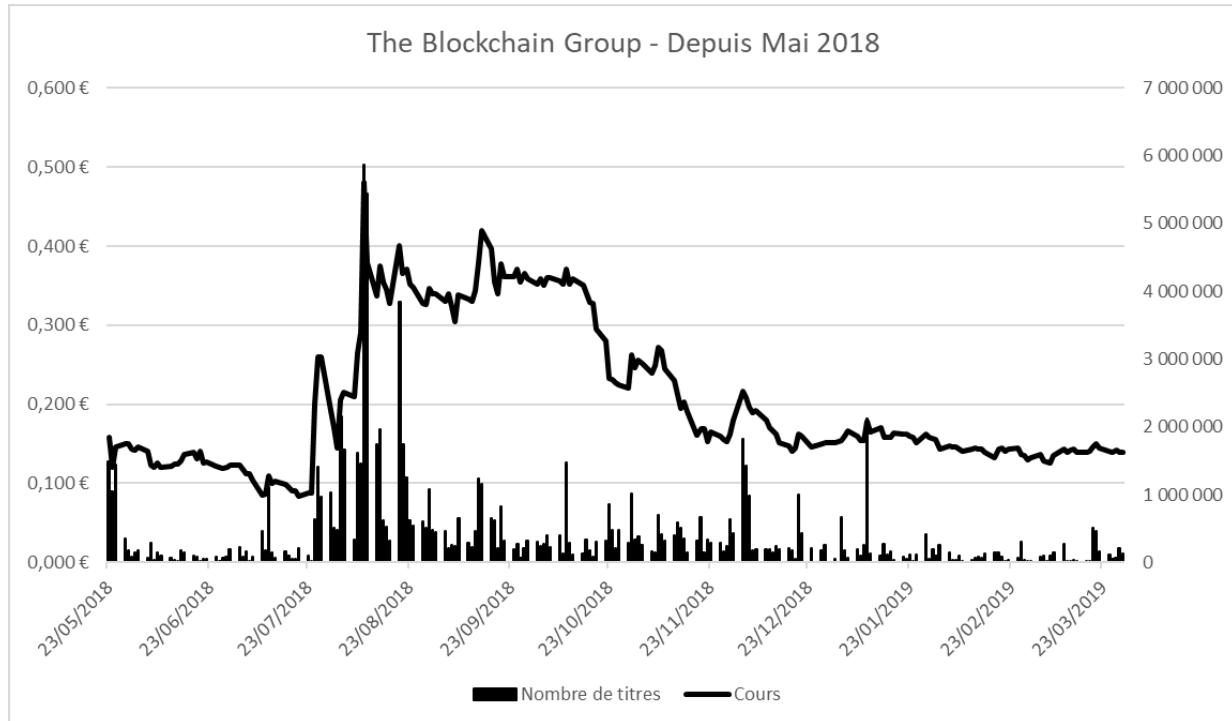
Au niveau de l'ensemble du Groupe, les honoraires perçus par les commissaires aux comptes au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 14 k€ (contre 24 k€ en 2017).

	31/12/2017		31/12/2018	
	Montants en HT	En %	Montants en HT	En %
Audit	24 k€	100 %	14 k€	100 %
Autres missions	-	-	-	- %
Total	24 k€	100 %	14 k€	100 %

Evolution récente du titre coté en bourse

Ci-dessous est présentée l'évolution du cours de l'action The Blockchain Group au cours des derniers mois (depuis Mai 2018).

Au 31 décembre 2018, le cours de l'action s'établissait à 0,152 euro, soit une capitalisation boursière légèrement supérieure à 3,9 M€.



ETATS FINANCIERS COMBINES

**DONNEES COMBINES
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018**

Bilan combiné

ACTIF (en milliers d'euros)	BRUT	AMORT & PROV	31-déc-18 NET	31-déc-17
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
Immobilisations incorporelles	1 238	-	1 238	-
Ecarts d'acquisition	6 102	-	4 185	1 917
Immobilisations corporelles	115	-	101	14
Immobilisations financières	1 578	-	1 418	160
Titres mis en équivalence				
TOTAL	9 033	-	6 942	2 091
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
Stocks et en-cours	-		-	-
Clients & comptes rattachés	627	-	111	516
Autres créances (1)	468	-	3	465
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	234		234	689
TOTAL	1 329	-	114	1 215
<u>Comptes de régularisation et assimilés</u>				
Charges constatées d'avance			-	10
TOTAL DE L'ACTIF	10 362	-	7 056	3 306
(1) dont impôts différés actifs	-	-	1	-

PASSIF (en milliers d'euros)	31-déc-18	31-déc-17
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital	1 021	3 360
Primes	-	27 610
Réserves et report à nouveau	(275)	(25 447)
Ecarts de conversion	(215)	(56)
Résultat de la période - part du groupe	(1 647)	(5 259)
TOTAL	- 1 116	208
<u>INTERETS MINORITAIRES</u>		-
<u>PROVISIONS</u>	965	807
<u>DETTES</u>		
Emprunts et dettes financières (2)	2 007	2 016
Fournisseurs & comptes rattachés	668	668
Dettes sociales et fiscales	782	519
Autres dettes		550
TOTAL	3 457	3 753
<u>Comptes de régularisation et assimilés</u>		
Produits constatés d'avance	-	56
TOTAL DU PASSIF	3 306	4 824
(2) dont dettes à plus d'un an	1 991	1 600

Compte de résultat combiné

En milliers d'euros	Année 2018 (12 mois) 31/12/2018	Année 2017 (12 mois) 31/12/2017
Chiffre d'affaires	2252	3 070
Autres produits d'exploitation	17	12
Total produits d'exploitation	2 269	3 082
Achats	-1385	(533)
Autres achats et charges externes	-31	(1 854)
Charges de personnel	-1046	(2 261)
Impôts et taxes	-17	(46)
Dotations aux amortissements	-312	(292)
Dépréciations	0	
Dotations aux provisions	(7)	
Autres charges	(242)	
Total charges d'exploitation	(2 791)	(5 235)
Résultat d'exploitation	(522)	(2 153)
Produits financiers	243	2 541
Charges financières (4)	(4 001)	
Résultat financier	243	(1 460)
Résultat courant des entreprises intégrées	(279)	(3 613)
Produits exceptionnels	123	599
Charges exceptionnelles	-900	(1 388)
Résultat exceptionnel	(777)	(789)
Impôts sur les bénéfices	28	(13)
Résultat net des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition	(1 029)	(4 415)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	
Amortissement des écarts d'acquisition	-618	(910)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 647)	(5 325)
Part revenant aux intérêts minoritaires	(65)	
Résultat - part du groupe	(1 647)	(5 260)
Résultat par action	(0,000065) €	(0,48) €
Résultat dilué par action	(0,000065) €	(0,48) €

Tableau des flux de trésorerie combinés

En milliers d'euros	Année 2018 (12 mois) 31/12/2018	Année 2017 (12 mois) 31/12/2017
ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	-1647	(5 324)
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
- Amortissements et provisions	(6 212)	693
- Variation des impôts différés ou calculés	(1)	(4)
- Plus ou moins-values de cession	6 717	12
- Ecart de change sans impact trésorerie		
- Pertes sur créances irrécouvrables		2 450
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(1 143)	(2 173)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	43	(115)
Flux de trésorerie liés à l'activité	(1 100)	(2 288)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Cessions d'immobilisations incorporelles	(16)	0
Cessions d'immobilisations corporelles	165	29
Cessions / réductions d'immobilisations financières	0	0
Acquisitions / production d'immobilisations incorporelles	0	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(58)
Acquisitions d'immobilisations financières		0
Variations de périmètre		(12)
Variations des dettes/créances liées aux variations de périmètre		0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	149	(41)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentations de capital en numéraire (nettes de frais)	482	2 500
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	33	0
Rachats nets d'actions propres	1	32
Augmentation des dettes financières		0
Remboursement des dettes financières		0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	516	2 532
VARIATION DE TRESORERIE	(455)	203
Trésorerie d'ouverture	689	518
Incidence des variations de cours de devises	-	20
Trésorerie de clôture	234	689
Valeurs mobilières de placement		-
Disponibilités	234	689
Soldes créateurs de banque et concours bancaires courants		-
Trésorerie de clôture	234	689

ANNEXES

THE BLOCKCHAIN GROUP
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 020 803.28 €
08, rue Barthélémy Danjou
92100 Boulogne Billancourt

ANNEXE AUX COMPTES COMBINES
DU 31 décembre 2018

La période des comptes recouvre une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les éléments comparatifs du bilan sont ceux du 31 décembre 2017. Les éléments comparatifs du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie combinés sont ceux de l'exercice 2017 qui était d'une durée de 12 mois.

Les états financiers sont présentés en milliers d'Euros (K€).

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 29/04/ 2019 suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

NOTE 1 : PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Le groupe reste positionné sur activité première, la génération de Lead, trafic à destination d'une audience dans les marchés du E-commerce. Le marché sur lequel opère le groupe est confronté à la présence des acteurs internationaux GAFA, qui monopolisent le trafic à vocation généraliste (Google shop, Amazon, ...).

Cette activité est exclusivement réalisée par les deux filiales Australie et Canada, détenue à 100%

A partir du mois de juin 2018, une activité de Blockchain et d'ICO a été développé, par l'intermédiaire de filiales, créées à cet effet, avec 4 gros projets dans la prévisionnel 2018.

NOTE 2 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE – ELEMENTS DE COMMUNICATION FINANCIERE

- A) Les faits significatifs au titre de l'activité de la société Holding The Blockchain Group

L'arrivée d'un nouvel investisseur a permis à la Holding de sortir de sa période de conciliation, courant mai 2018.

La restructuration des fonds propres, sur l'exercice 2018 a été effectuée par une réduction, puis une augmentation de capital, portant les capitaux propres positif à hauteur de 532 k€ avant résultat au 31 décembre 2018 de -1 647 k€ portant ainsi les capitaux propres négatifs à hauteur de (- 1 116 k€)

- B) Les faits significatifs au titre de l'activité de la société YFC, marque shopbot

Au cours l'année 2018, l'activité Shopbot s'est maintenue, avec un chiffre d'affaire de 1 783 k€.

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

Risques liés aux clients

Au 31 décembre 2018, le 1^{er} client de TBCG, AMAZON, représentait 17 % du chiffre d'affaires mondial, le même pourcentage qu'à la clôture du 31 décembre 2017.

Risques liés à la concurrence

Les marchés sur lesquels évolue TBCG, sont toujours des marchés fortement concurrentiels, avec les mêmes problématiques rencontrées à la clôture de l'exercice 2017.

Risques liés à Internet, à l'architecture technique et aux technologies

Le groupe veille à apporter à ses données une protection contre les procédés malveillants. La société reste exposée aux innovations de son secteur et est attentive à l'évolution de la réglementation en matière d'exploitation des données commerciales.

Risques liés au traitement des données à caractère personnel

La Société s'assure de sa conformité aux dispositions de la loi protégeant les données à caractère personnel de ses bases (Loi sur la confiance dans l'Economie Numérique, entrée en vigueur le 21 décembre 2004 -nouvelle directive européenne sur la RGDP).

Risques de liquidité et financement du besoin en fonds de roulement

Au 30 décembre 2018, The Blockchain Group dispose d'une trésorerie brute de 234 k€ et affiche un endettement financier net de 2 007 k€ (correspondant au financement obtenu courant 2013 auprès de BPI France et à la renégociation de la dette au premier semestre 2018). Il n'y a pas d'autres dettes financières

Risques liés à la dilution / au capital potentiel

Au 31 décembre, le groupe a maintenu un programme de distribution d'actions gratuites à destination de ses collaborateurs clé.

Risques de change

Du fait de son implantation au Canada, en Australie, et en l'absence de couvertures, la société s'expose à un risque de change.

Assurances et couvertures de risques

Le groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses activités. Ces polices et leur adéquation aux besoins de l'entreprise sont revues régulièrement.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de risque significatif non assuré.

ELEMENTS DE COMMUNICATION FINANCIERE – INDICATEUR DE PERFORMANCE FINANCIERE

Le groupe utilise l'EBITDA comme indicateur de performance financière et communique sur cet agrégat.

Cet indicateur s'établit comme suit :

En milliers d'euros	2018 (12 mois)	2018 (06 mois)	2017 (12 mois)
Résultat d'exploitation	-522	-675	-2 154
Dotations aux amortissements	-312	295	-299
EBITDA	-210	-970	-1 855

NOTE 3 : PRINCIPES ET METHODES DES COMPTES COMBINES

Les comptes combinés du Groupe The Blockchain sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et au règlement CRC n°99-02 homologué par arrêté du 22 juin 1999.

The Blockchain Group n'est pas astreinte à publier des comptes combinés, car elle s'est engagée dans une démarche volontaire de l'établissement de comptes combinés. Elle le fait dans la mesure où les entités ont des intérêts communs.

PRINCIPES DES COMPTES COMBINES

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, de manière durable, directement ou indirectement, une participation supérieure à 40% du capital et pour lesquelles le Groupe détient le contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des associés minoritaires dans les filiales consolidées.

Les sociétés dans lesquelles The Blockchain Group détient, directement ou indirectement, une participation d'au moins 20% et exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Les sociétés pour lesquelles les actions ou parts ne sont détenues qu'en vue de leur cession ultérieure ne sont pas intégrées.

Les sociétés sont intégrées sur la base des comptes annuels établis au 31 décembre 2018.

PERIMETRE DE COMBINAISON

Selon périmètre (note 4), est énoncé la nature des liens et de la liste des conventions d'accords de combinaisons

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées par le groupe The Blockchain sont les suivantes :

Note 3.1 Immobilisations incorporelles

- Les logiciels acquis ou produits par le groupe figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition ou de développement ; ils font l'objet d'un amortissement sur la durée d'utilisation prévue à compter de leur mise en service.

Les coûts de développements de logiciels comprennent les dépenses de personnel affecté aux projets, les éventuelles dépenses d'études et développements sous-traités à des entreprises extérieures, les dotations aux amortissements des immobilisations affectées au développement.

Ils sont amortis à compter de leur mise en service selon le mode linéaire sur leur durée prévisible d'utilisation qui, habituellement, est comprise entre 3 et 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement composées de fichiers d'adresses mails et figurent à l'actif du bilan à leur valeur historique d'acquisition. Elles sont amorties à compter de leur mise en service en proportion du nombre d'adresses invalides de la base à la date de l'arrêté des comptes.

Note 3.2 Ecarts d'acquisition

Les éléments constitutifs des écarts d'acquisition détenus par le groupe ne présentent pas de durée d'utilisation limitée. Dès lors, la présomption de durée d'utilisation non limitée ne tombe pas et ne positionne pas l'entité dans le cadre de l'amortissement systématique des écarts d'acquisition.

Toutefois, pour les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le groupe a retenu l'option de poursuivre leur amortissement sur les durées d'utilisation antérieurement déterminées. Cette option a été exercée pour tous les écarts d'acquisition sans exception. Les modalités d'amortissement conservées sont rappelées à la note 3.2 Ecarts d'acquisition.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées (incluant les coûts de transaction) et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé. Leur utilisation est désormais présumée à durée non limitée.

Par exception les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan consolidé du 31 décembre 2016 restent amortis linéairement sur une durée de 10 ans en fonction de la nature des acquisitions, de leurs spécificités et de l'horizon d'investissement envisagé par le groupe lors de la réalisation de chaque opération.

La valeur des écarts d'acquisition est appréciée à la clôture de chaque exercice en fonction des résultats des filiales concernées et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'une diminution de valeur a pu se produire. Une dépréciation accélérée de l'écart d'acquisition est retenue par le groupe lorsque les perspectives d'activité de la filiale divergent de manière significative des hypothèses qui ont prévalu lors de l'acquisition ou des tests de la clôture précédente.

Les tests de dépréciation privilégient la méthode de valorisation par actualisation des flux futurs de trésorerie (Discounted Cash-Flow).

Note 3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition, diminué d'un amortissement calculé suivant le mode linéaire (L) sur la base de leur durée de vie économique. Les durées d'utilisation appliquées sont les suivantes :

- | | | |
|--------------------------------|---|-------------------|
| - Agencements et installations | : | 5 à 10 ans (L) |
| - Matériel de bureau | : | de 3 à 5 ans (L) |
| - Mobilier de bureau | : | de 3 à 10 ans (L) |

Note 3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie enregistrés au bilan pour le montant versé ou à des actifs financiers ou prêts dont l'horizon de liquidité est supérieur à un an à l'origine.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation financière est inférieure à son coût d'acquisition ou à sa valeur comptable, une dépréciation est dotée du montant de la différence.

Note 3.5 Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est constituée sur les créances identifiées comme présentant un risque d'irrécouvrabilité totale ou partielle.

Les créances présentant un risque potentiel ou un retard anormal dans le recouvrement font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'ancienneté, la nature et le niveau du risque identifié.

Note 3.6 Opérations, créances et dettes en devises

Les transactions libellées en devises sont comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change en vigueur au jour de la transaction. Les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis à chaque arrêté comptable au cours de clôture. Les écarts de change en résultant ou provenant du règlement de ces éléments monétaires sont comptabilisés en produits ou charges de la période.

Note 3.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, constituées d'OPCVM de trésorerie ou de comptes à terme, sont évaluées à leur juste valeur. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable.

Note 3.8 Impositions différées

Certains décalages d'imposition dans le temps peuvent dégager des différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire au dernier taux connu à la date de clôture.

Au 31 décembre 2018, les taux d'imposition utilisés s'élèvent respectivement à

Des impôts différés sont activés sur la base des pertes fiscales des sociétés opérationnelles dans la mesure où leur imputation apparaît probable.

Les activations correspondantes sont évaluées sur la base des perspectives d'évolution des résultats fiscaux de chaque entité dans la limite des imputations anticipées sur les deux ou trois exercices suivants celui de l'arrêté.

Les impôts différés actif et passifs constatés par une même entité font l'objet de compensations au bilan.

Au 31 décembre 2018, ce poste est négligeable

Note 3.9 Subventions

N/A

Note 3.10 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les ressources du groupe proviennent de contrats de vente de technologies ou de services :

- soit récurrents, typiquement conclus pour une durée initiale habituellement comprise entre un mois et deux ans ;
- soit à caractère plus ponctuel basés sur la mise à disposition de moyens humains - sous forme de journées hommes ou de forfait - (activités de Services).

Les principaux contrats de prestations récurrentes concernent soit des prestations d'abonnement ou de licences pour la mise à disposition d'outils technologiques ou de génération de contacts qualifiés sur Internet. Dans le cas d'outils, la rémunération est composée d'un montant fixe mensuel et d'un montant variable. Dans le cas de contacts qualifiés la rémunération est dite soit au "Coût par Clic" ou "CPC" soit au "Coût par Lead" ou « CPL », soit au "Coût par Vente" ou « CPV ».

La facturation intervient typiquement sur une base mensuelle pour des montants correspondant à l'abonnement mensuel ou la licence mensuelle ou aux volumes délivrés et validés par les clients au titre d'un mois donné.

Selon la nature de la prestation concernée, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu en comptabilité sur la période :

- correspondant à l'utilisation ou la mise à disposition des outils technologiques
- de livraison des contacts qualifiés
- d'envoi des mails
- de réalisation des clics
- de réalisation des ventes validées.
-

Sur la nouvel activité un Blockchain et ICO il n'a pas été comptabilisé de chiffre d'affaire.

Note 3.11 Reconnaissance d'opérations en résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, des éléments extraordinaires correspondant à des opérations ou événements non récurrents d'une importance significative par leur montant.

Note 3.12 Résultat ramené à une action

Les résultats par action sont calculés et présentés par référence aux principes posés par l'avis n°27 émis par l'Ordre des Experts-Comptables. Ces calculs s'appuient notamment sur :

- le résultat net – part du groupe de la période ;
- le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période de constatation du résultat.

Note 3.13 Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite concernent uniquement les salariés français du groupe (aucune obligation de cette nature ne s'appliquant dans les autres pays où le groupe est implanté) et sont traités en engagements hors bilan (voir note 5.26).

Note 3.14 Instruments financiers

Au 31 décembre 2018, le groupe The Blockchain ne dispose d'aucun instrument financier.

Note 3.15 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères non autonomes sont convertis en Euro selon la méthode du cours historique :

- les éléments non monétaires sont convertis au cours historique, c'est-à-dire au cours du change à la date de l'entrée des éléments d'actif considérés dans le patrimoine de chaque entreprise ;
- les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice ou de la période.

Les éléments du compte de résultat (à l'exception des charges calculées qui sont converties au cours historique) et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.

Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères non autonomes sont présentées au compte de résultat combinés du groupe dans le résultat financier.

Les bilans des sociétés étrangères autonomes sont convertis en Euro au taux de change constaté à la date de clôture de l'exercice ou de la période.

Les comptes de résultat et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice ou de la période.

Les différences de conversion engendrées par la traduction en Euro des comptes des sociétés étrangères sont présentées dans les capitaux propres combinés du groupe au poste « Ecarts de conversion ».

NOTE 4 : PERIMETRE DES COMPTES COMBINES

- **PERIMETRE DES COMPTES COMBINES (cf page 22)**

<p><u>Société mère :</u></p> <p>The Blockchain Group 08, rue Barthélémy Danjou Chez Reworld Media 92 100 Boulogne Billancourt Capital social : 1 020 803.28 € N°Siren : 504 914 094</p>	
<p><u>Filiales contrôlées par la société mère</u></p> <p><u>Filiale française :</u> SA YFC 08, rue Barthélémy Danjou Chez Reworld Media 92 100 Boulogne Billancourt Capital social : 47 029,80 € N° siren : 491 728 168 Pourcentage d'intérêts : 100 % Méthode : Intégration globale Entrée : le 4 juillet 2012 NB : changement d'adresse en cours de réalisation, précédemment 11 bis, rue Scribe 75009 PARIS</p>	<p><u>Filiale Singapourienne :</u> LEADMEDIA ASIA PTE LTD 51 Goldhill Plaza #12-11, Singapore 308900 Capital social : 100 SGD Reg N°201507934H Pourcentage d'intérêts : 100,00% Méthode : Intégration globale Entrée : le 10 avril 2015</p>
<p><u>Filiales contrôlées par YFC</u></p> <p><u>Filiale australienne :</u> SHOPBOT PTY LTD Unit 1 575, Darling street Rozelle NSW 2039 - AUSTRALIE Capital social : 100 AUD N° immat : ACN 120.561.033 Pourcentage d'intérêts : 100% Méthode : Intégration globale Entrée : le 4 juillet 2012</p>	<p><u>Filiale canadienne :</u> Groupe SHOPBOT INC 200-79, Bvd René-Levesque G1R5N5 QUEBEC CANADA Capital social : 100 CAD N° immat : 1164145360 Pourcentage d'intérêts : 100% Méthode : Intégration globale Entrée : le 4 juillet 2012</p>

- **ENTITES NON INTEGRES**

Participation MAKAZI

La société The Blockchain Group détient une participation dans la société MAKAZI, non consolidée depuis octobre 2015.

Cette participation est entrée le 1^{er} octobre 2015 à l'actif du bilan consolidé du groupe pour 1 288 K€ sur la base de la valorisation retenue lors de l'augmentation de capital réalisée en octobre 2015.

La valeur de cette participation est à la clôture 2018 à 0 K€, compte tenu des difficultés rencontrées par cette dernière.

NOTE 5 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 5.1 Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit:

En milliers d'€	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Transfert	Sortie	31/12/2018
Logiciels	1238	-	-	0	-	1 238
Autres immo. Inc.	3	-	-	0	-3	0
TOTAL	1 241	0	0	0	-3	1 238

En milliers d'€	31/12/2017	Dotation	Reprise	Transfert	Sortie	31/12/2018
Amort. Logiciels	1047	191				1 238
Amort. Autres immo. Inc.	3				-3	0
TOTAL	1050	191	0	0	-3	1238

Note 5.2 Ecart d'acquisition

Le tableau ci-après détaille les principaux éléments de détermination des écarts d'acquisition constatés à l'occasion des entrées historiques de périmètre.

Date Entrée	Prix d'acq.	Frais de Transaction	Prix global d'acq.	% acquis	Q-Part de capitaux propres acquises	Ecart d'acquisition	Durée amortis.	Mode amortis.
04/07/2012	8 030	287	8 317	100%	2 215	6 101	10 ans	linéaire

Les variations des valeurs brutes et amortissements de ce poste s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en milliers d'€)	31/12/2017	Augmentation	Cession / Dilution	Virement / Affectation	31/12/2018
ShopBot	6 101	-	-	-	6 101

Amortissements (en milliers d'€)	31/12/2017	Augmentation	Cession / Dilution	Virement / affectation	31/12/2018
ShopBot	3 566	619		0	4 185

Tests de dépréciation sur les goodwill ShopBot

Des tests de dépréciation ont notamment été mis en œuvre au 31 décembre 2018 sur le goodwill ShopBot (sociétés YFC, SHOPBOT Inc., SHOPBOT Pty).

En 2018, ShopBot a enregistré un volume d'activité de - 61% (1 696 K€ vs 2 748 K€ en 2017) ainsi qu'un résultat opérationnel négatif, après retraitement des opérations intercos (-40 K€ vs -28 K€ en 2017).

Test ShopBot (France, Australie, Canada)

Il a été effectué sur la base d'un DCF à 5 ans . Aucune dépréciation complémentaire n'a été calculée.

Note 5.3 Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Sortie	31/12/2018
Agencements, matériels et mobiliers de bureau	193			-78	115
TOTAL	193	0	0	-78	115

Les variations des amortissements s'analysent comme suit:

En milliers d'€	31/12/2017	Dotation	Reprise	Sortie	31/12/2018
Agencements, matériels et mobiliers de bureau	148	30		-78	100
TOTAL	148	30	0	-78	100

Note 5.4 Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31/12/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2018
Titres non consolidés (1)	1 289	3		1 292
Créances rattachées aux participations (2)	240		-110	130
Autres immobilisations financières (3)	215		-59	156
TOTAL	1 744	3	-169	1 578

(1) Ces postes concernent les titres et créances détenues sur la société MAKAZI SAS suite à sa déconsolidation intervenue en date du 30/09/2015.
Principalement dépôts versés au titre de baux ou d'emprunts

Les dépréciations s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31/12/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2018
Amort. Titres non consolidés (1)	1288		0	1 288
Amort. Créances rattachées aux participations	200		-70	130
Amort. Autres immobilisations financières	54		-54	0
TOTAL	1 542	0	-124	1 418

(1) Les titres de MAKAZI SAS sont dépréciés à hauteur de 97 % de au 31 décembre 2018.
(2) La créance sur MAKAZI SAS est dépréciée pour 130 K€

Note 5.5 Créances clients et comptes rattachés

Créances clients et comptes rattachés En milliers d'€	31-déc	31-déc
	2018	2017
Clients et comptes rattachés Clients / Créances douteuses	627	861
Dép. pour créances douteuses et litigieuses	-111	-41
TOTAL	516	820

Note 5.6 Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31-déc-18	31-déc-17
Fournisseurs débiteurs	81	22
Etat - Impôt sur les bénéfices	50	73
Etat - Impôts différés actifs	2	0
Etat taxes sur le chiffre d'affaires	317	202
Autres créances	17	39
Dépréciation / autres créances	-2	-3
TOTAL	465	333

Note 5.7 Impôts différés actifs

En milliers d'€	31-déc 2017	- 1 an	+ 1 an - 5 ans	31-déc 2018
TOTAL	-	1	-	1

Les déficits fiscaux détenus par la société The Blockchain Group sont non activés.

Note 5.8 Trésorerie

En milliers d'€	31-déc-18	31-déc-18
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	234	689

Note 5.9 Comptes de régularisation et assimilés (3 K€)

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 5.8 K€ au 31 décembre 2018 vs 10 K€ au 31 décembre 2017.

Elles correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation.

Note 5.10 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres combinés (part du groupe) s'analyse comme suit :

En milliers d'€	Capital	Primes et autres	Réserves	Ecarts de conversion	Résultat combiné de l'ex.	Total capitaux propres
Situation clôture au 31/12/2017	3 360	27 574	-25 411	-56	-5 259	207
Mouvements						
Augmentations de capital social	483					483
Réduction de capital	-2 822		2 822			0
Ecarts de conversion				-159		-159
Actions propres						0
Résultat de l'exercice précédent			-5 259		5 259	0
Résultat consolidé part du groupe					-1 647	-1 647
Dividendes versés aux minoritaires (1)						0
Reclassement de présentation						0
Autres						0
Situation clôture au 31/12 2018	1 021	27 574	-27 848	-215	-1 647	-1 116

Les mouvements sur le poste capital s'analysent comme suit :

Décomposition du Capital

En €	Nombre actions	Nominal	Montant
Situation clôture au 31 décembre 2017	13 441 577,00	0,25	3 360 394,25
Réduction du nominal	13 441 577,00	-0,21	(2 822 731,17)
Réduction de Capital			
Augmentation du capital	3 750 000,00	0,04	150 000,00
Situation clôture au 30 juin 2018	17 191 577,00	0,04	687 663,08
Augmentaion de Capital	8 318 505,00	0,04	332 740,20
Actions gratuites	10 000,00	0,04	400,00
Situation clôture du 31 décembre 2018	25 520 082,00	0,04	1 020 803,28

Au 31 décembre 2018 le capital de la société est constitué de 25 520 082 actions de valeur nominale 0,04 €. La société The Blockchain Group détient au 31 décembre, 101 110 de ses propres actions. Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 255 778 titres initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce. Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires. Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.

Les titres donnant accès au capital de la société mère sont les suivants :

	Nombre de titres ou droits	Année/date de départ des options	Prix de souscription	Parité d'exercice (nb act. pour 1 inst.)	% maximal de capital (droits financiers)
Actions gratuites 2016 (2)	25 000	2016	N/A	N/A	0,10%
Actions gratuites 2017 (2)	140 000	2017	N/A	N/A	0,50%
Actions gratuites 2017 (2)	22 500	2017	1,50 €	N/A	0,10%
Actions gratuites 2017 (2)	22 500	2017	3,00 €	N/A	0,10%
Actions gratuites 2018 (2)	10 000	2018	0,04 €	N/A	0,00%
Actions gratuites 2018 (2)	800 000	2018	0,04 €	N/A	3,10%
Bons de souscription BSA1	274 725	01/2017 (3)	0,91 €	1 BSA = 1 AO	1,10%
Bons de souscription BSA1	312 799	03/2017 (3)	0,80 €	1 BSA = 1 AO	1,20%
Bons de souscription BSA1	357 142	05/2017 (3)	0,70 €	1 BSA = 1 AO	1,40%
Bons de souscription BSA1	833 332	06/2017 (3)	0,60 €	1 BSA = 1 AO	3,30%
Bons de souscription BSA2	62 500	01/2017 (4)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,20%
Bons de souscription BSA2	62 500	03/2017 (4)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,20%
Bons de souscription BSA2	62 500	05/2017 (4)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,20%
Bons de souscription BSA2	125 000	06/2017 (4)	4,00 €	1 BSA = 1 AO	0,50%

(1) Les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les instruments en circulation au 31 décembre 2018.

(2) Ces actions gratuites seront attribuées par émission d'actions nouvelles !

- (3) Ces bons sont exercables dans les 24 mois de leur émission.
 (4) Ces bons sont exercables dans les 5 ans de leur émission.

Note 5.11 Intérêts minoritaires

Les tableaux de variation des intérêts minoritaires s'établissent comme suit :

Société Busca Descontos En milliers d'€	Parts dans les capitaux propres	Part dans le résultat de la période	Ecart de conversion	intérêts minoritaires
Situation au 31/12/2017	0	0	0	0
Résultat de l'exercice précédent				
Résultat de l'exercice				
Dividendes versés				
Sortie de périmètre				
Situation au 30/06/2018	-	-	-	-

Note 5.12 Information financière réduite à une seule action

En €	2018	2017	2016
Nombre moyen pondéré d'actions	25 418 972	10 967 488	6 505 718
Résultat net par action – part du groupe	-0,0648 €	-0,48 €	-1,27 €

En €	2018	2017	2016
Nombre moyen d'actions (avec dilution)	22 338 945	14 047 515	6 667 711
Résultat dilué par action (1)	-0,0737 €	-0,48 €	-1,27 €

En €	31-déc-18	31-déc-17	31-déc-16
Nombre d'actions en circulation en fin de période (hors actions propres)	25 418 972	13 340 467	7808425
Fonds propres par action (2)	-0,0648 €	0,02 €	0,36 €

(1) Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action (Avis OEC n°27 §3).

(3) Y compris le résultat – part du groupe de la période

Note 5.13 Provisions

Le poste « Provisions » s'analyse comme suit au 31 décembre 2018 :

En milliers d'€	31/12/2017	Dotation	Reprise	Sortie	31/12/2018
Provision déconsolidation Brésil	557		-557		0
Provision pour risques		957			957
Provision pour charges	-	8			8
Autres	250		-250		0
TOTAL	807	965	-807	0	965

A la connaissance du groupe, il n'existe, à la date d'arrêté des comptes combinés, aucun fait exceptionnel ou litige autres que ceux relatés dans les présentes, susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière, son patrimoine, son activité et ses résultats.

Suite à l'acte de cession de l'entité brésilienne, au mois de mars 2018, le retraitement final de la déconsolidation a été comptabilisé.

Un risque potentiel, sur cette cession, suite à un arbitrage en cours avec l'un des associés, il a été passé une provision pour risque pour un montant 557 k€

Les 408 K€ à la clôture de l'exercice constituent une provision pour litiges en cours.

La reprise des 250 k€ corresponds aux charges de restructuration démarrée en 2017 et totalement comptabilisées à la clôture de l'exercice 2018.

Note 5.14 Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse ainsi au 31 décembre 2018 :

En milliers d'€	31-déc-18	Dont part à moins d'un an	Dont part comprise entre un et cinq ans	Dont part à plus de cinq ans
Emprunt obligataire convertible	0			
Emprunt BPI	1 991		1991	
Autres dettes financières	16		16	
TOTAL	2 007	0	2 007	0

Note 5.15 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'€	Total	Dont part à plus d'un an	31-déc-18
Comptes fournisseurs	668	-	668

Note 5.16 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

En milliers d'€	31-déc-18	31-déc-17
Dettes sociales	155	341
Dettes fiscales	246	178
Autres	381	
TOTAL	782	519

Note 5.17 Autres dettes

Le poste « Autres dettes » s'analyse comme suit :

En milliers d'€	31-déc-18	31-déc-17
Dettes opérationnelles	-	550
Dettes sur immobilisations	-	0
TOTAL	0	550

Note 5.18 Produits constatés d'avance (17 k€)

Au 31 décembre 2018, les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées restant à servir.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 5.19 Répartition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe au cours de l'exercice 2018 s'élève à 963 K€ :

En milliers d'euros	LMG holdings	Busca Descontos	MF& Digital Me	Groupe ShopBot	LeadMedia Asia	Groupe 2018 (12 mois)	%	Groupe 2017 (12 mois)	%
Collecte de données et revenus assimilés	-	-	0	2061	0	2 061	92%	2 939	95,70%
Vente de technologies et outils de marketing	-	-	-	-	-	0		0	
Ventes d'outils et solutions de fidélisation clients Edition	-	-	-	-	-	0		0	
solutions et outils media (publicité, mailing...)	191	0	-	-	-	191	8%	131	4,30%
Total année 2018	191	0	0	2 061	0	2 252	100%	3 070	100%
Total Année 2017	0	131	1	2 927	11	3 070	100%	3 070	100%

Note 5.20 Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	2018 (12 mois)	2018 (06 mois)	2017 (12 mois)	2017 (06 mois)
Production immobilisée (1)	-	-	-	100
Subventions d'exploitation (2)	0	8	8	
Reprise de prov. et dépréciations clients Transferts de charges d'exploitation	0	-	27	
Autres produits d'exploitation (3)	17	11	4	3
TOTAL	17	11	12	138

(1)

ce poste correspond aux coûts internes engagés par le groupe dans le développement de ses applications logicielles.

Note 5.21 Charges d'exploitation, achats et charges externes

En milliers d'euros	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Reversements aux affiliés sur ventes de contacts qualifiés, de technologies et achats médias	1385	534
Achats	1 385	534
Locations immobilières et mobilières	383	
Honoraires et études	991	
Frais de communication / marketing / RP	57	
Déplacement/missions	116	
Autres	31	306
Autres achats et charges externes	31	1 853
Total achats consommés	1 416	2 387

Note 5.22 Résultat financier

En milliers d'euros	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Produits financiers	243	2 541
Produits de valeurs mobilières de placement	0	12
intérêts Gains de change - N - N-1	243	502
Reprise de provisions (1)		2027
Charges financières	0	4002
Intérêts et charges sur emprunts		124
Abandon de créance		2449
Pertes de change		212
Dépréciations de titres et créances financières		1217
Résultat financier	243	-1 461

Note 5.23 Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Produits exceptionnels	123	600
Produits exceptionnels s/opérations de gestion	123	198
Produits de cession d'actifs	0	2
Reprises de provisions		400
Transfert de charges		-
Prix de dilution MAKAZI		-
Charges exceptionnelles	900	1 387
Régularisations diverses sur actifs et passifs		-
Valeur nette comptable des actifs cédés	4	7
indemnisation acquéreur de la société		
Autres charges exceptionnelles	896	805
Dotations aux provisions		250
Dépréciations à caractère exceptionnel		325
Résultat exceptionnel	-777	-787

(1) 30 juin 2017 - Makazi

(2) Provision pour litiges sociaux - 408 k€ - restructuration 488 k€

Note 5.24 Charges d'impôts sur les bénéfices 26 K€

Le poste Impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Impôts exigibles ou acquittés nets	28	-13
Impôts exigibles ou acquittés		-13
Variation des postes d'impôts différés	0	
Variation des postes d'impôts calculés	-	
TOTAL	28	-13

AUTRES INFORMATIONS

Note 5.25 Effectifs

Les effectifs du groupe inscrits au 31 décembre 2018 s'établissent à 10 personnes contre 24 personnes au 31 décembre 2017.

Les effectifs moyens de l'exercice 2018 s'établissent à 09 personnes contre 24 pour l'année 2017.

Note 5.26 Engagements hors bilan

La société n'a pas procédé au 30 décembre 2018 à un calcul prévisionnel d'indemnités de départ à la retraite, compte tenu de la moyenne d'âge jeune de son effectif

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Engagements donnés	0	
Avals, cautions, garanties		-
Autres engagements donnés		
- Personnel - Indemnités de fin de carrière		0
Engagements reçus	650	-
Avals, cautions, garanties		-
Effets escomptés non échus		-
Autres engagements reçus		-
- Retour à meilleure fortune sur abandon de créance MAKAZI (1)	650	650

Note 5.27 Répartition des actifs, passifs et résultats par pôle d'activité

Au 31 décembre 2018 la répartition se fait entre la holding de financement (société mère TBCG), et le périmètre Shopbot (YFC, SHOPBOT Inc., SHOPBOT Pty et LMA).

La ventilation des actifs et passifs entre le pôle Shopbot et celui de la holding de financement du groupe est la suivante à la clôture de l'exercice:

ACTIF (En milliers d'Euros)	31/12/2018	Holdings	Pôle Shopbot
Ecart d'acquisition	1 917		1 917
Immobilisations incorporelles	0		
Immobilisations corporelles	14	2	12
Immobilisations financières	160	109	51
Titres intragroupes	0	10 865	-10 865
	0		
Total actif immobilisé	2 091	10 976	-8 885
Créances	981	168	813
Trésorerie et équivalents	234	44	190
Total actif circulant	1 215	212	1 003
TOTAL ACTIF	3 306	11 188	-7 882

PASSIF (En milliers d'Euros)	31/12/2018	Holdings	Pôle Shopbot
Capital et primes	1 021	1 021	
Réserves	-275	4 494	-4769
Ecarts de conversion	-215	41	-256
Autres dettes	0		
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-1 647</i>	<i>-429</i>	<i>-1 218</i>
Capitaux propres	-1 116	5 127	-6 243
Intérêts minoritaires	-		
Provisions	965	957	8
Emprunts et dettes financières	2 007	2 007	
Dettes fournisseurs	668	419	249
Autres dettes	782	145	637
Dettes intragroupes entre secteurs	-		
Total dettes exploitation	4 422	3 528	894
TOTAL PASSIF	3 306	8 655	-5 349

RESULTAT en milliers d'Euros)	31/12/2018	Holding	Périmètre holding & SHOPBOT
<i>Chiffres d'affaires</i>	2 252	191	2 061
<i>Autres produits d'exploitation</i>	17	7	10
<i>Charges d'exploitation</i>	-2 479	-529	-1 950
<i>Neutralisation des flux internes</i>	0	750	-750
<i>Ebitda</i>	-210	-331	121
Dotations aux amortissements	-312	-69	-243
<i>Résultat d'exploitation</i>	-522	350	-872
Résultat financier	243	232	11
<i>Résultat courant</i>	-279	582	-861
Résultat exceptionnel	-776	-964	188
<i>Neutralisation des flux internes</i>	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	26	26	0
Amortissement des survaleurs	-618		-618
<i>Résultat net des entr. Intégrées</i>	-1 368	-938	-430
<i>Résultat net part groupe</i>	-1 647	-356	-1 291

Note 5.28 Rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration et de direction de la société mère

Rémunérations versées sur la période aux organes de direction : 3 K€
 Rémunérations à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées : néant
 Engagement en matière de pension et indemnités assimilées : néant

Note 5.29 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Honoraires d'audit légal inscrits au compte de résultat : 14 K€
 Honoraires de diligences directement liées inscrits au compte de résultat : 0 K€

NOTE 6 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES COMBINES

Par jugement du 30 janvier 2019, par le Tribunal de Commerce de Paris, la société SA MAKAZI fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire.

Il n'a pas été fait d'ajustement des comptes de participation, du fait de cette information, celle-ci étant déjà provisionnée à 97% en dépréciation.

NOTE 7 – CONVENTIONS REGLEMENTEES

A la clôture de l'exercice, il existe des conventions règlementées.

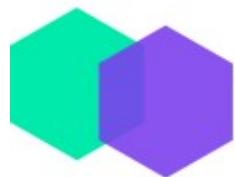
Conventions en cours :

Convention de Management Fees avec la sociétés YFC SAS, suite à l'avenant au 01^{er} janvier 2017
Le montant des management Fees comptabilisés à la clôture de l'exercice est de : 750 k€

Nouvelles conventions.

Une convention a été signée avec un des administrateurs sur l'exercice 2018
Cette conventions ont été validées par un conseil d'Administration en date du 15 octobre 2018.

- Convention avec la société CPI, Monsieur Pascale Chevalier
Montant comptabilisés à la clôture 2018 : 60 k€



**Blockchain
Group**

THE BLOCKCHAIN GROUP

08, rue Barthélémy Danjou

92100 - Boulogne Billancourt

**COMPTES ANNUELS ARRETES AU
31/12/2018**

Bilan actif

BLOCKCHAIN GROUP (Ex. LEADMEDIA GROUP)

Etats de synthèse au 31/12/2018

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 520	9 520		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	27 850	27 850		313
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 984	1 068	1 896	4 979
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	23 284 087	20 327 739	2 958 328	6 226 968
Autres titres immobilisés	36 185	6 863	29 322	29 322
Prêts				
Autres immobilisations financières	101 800		101 800	115 632
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 462 386	20 373 040	3 089 346	6 377 215
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 092 750	49 096	1 043 654	715 304
Fournisseurs débiteurs	5 388		5 388	19 950
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	8 577		8 577	30 638
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	101 158		101 158	45 090
Autres créances	314 081		314 081	127 223
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	33 783		33 783	32 819
Charges constatées d'avance	5 792		5 792	3 621
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 561 506	49 096	1 512 410	974 745
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				59 630
COMPTES DE REGULARISATION				59 630
TOTAL ACTIF	25 023 892	20 422 136	4 601 756	7 411 590

Bilan passif

BLOCKCHAIN GROUP (Ex. LEADMEDIA GROUP)

Etats de synthèse au 31/12/2018

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 020 803	3 360 394
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-400	27 610 105
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		21 000
Report à nouveau	-681 946	-23 079 213
Résultat de l'exercice	-4 290 611	-8 056 569
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	647 013	681 283
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-3 305 141	537 000
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	957 156	59 630
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	957 156	59 630
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	2 006 807	1 973 952
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 006 807	1 973 952
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 747 217	3 772 279
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404 075	274 599
Personnel	8	9 663
Organismes sociaux	16 938	54 550
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	171 295	119 218
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	6 596	5 227
Dettes fiscales et sociales	194 837	188 658
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 075	101 072
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	6 358 010	6 310 560
Ecarts de conversion - Passif	591 730	504 399
TOTAL PASSIF	4 601 756	7 411 590

COMPTE DE RESULTAT

BLOCKCHAIN GROUP (Ex. LEADMEDIA GROUP)

Etats de synthèse au 31/12/2018

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	941 625	100,00	411 232	100,00	530 394	128,98
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	392 260	41,66	30 220	7,35	362 041	NS
Total	1 333 886	141,66	441 452	107,35	892 434	202,16
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	851 823	90,46	853 770	207,61	-1 947	-0,23
Total	851 823	90,46	853 770	207,61	-1 947	-0,23
MARGE SUR M/SES & MAT	482 063	51,19	-412 318	-100,26	894 381	-216,92
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	2 270	0,24	4 653	1,13	-2 383	-51,22
Salaires et Traitements	213 778	22,70	323 938	78,77	-110 160	-34,01
Charges sociales	75 042	7,97	108 790	26,45	-33 748	-31,02
Amortissements et provisions	454 367	48,25	4 599	1,12	449 768	NS
Autres charges	292	0,03	3 103	0,75	-2 811	-90,80
Total	745 749	79,20	445 083	108,23	300 665	67,55
RESULTAT D'EXPLOITATION	-263 686	-28,00	-857 402	-208,50	593 715	-69,25
Produits financiers	129 630	13,77	2 475 465	601,96	-2 345 835	-94,76
Charges financières	3 398 707	360,94	11 393 195	NS	-7 994 488	-70,17
Résultat financier	-3 269 077	-347,17	-8 917 731	NS	5 648 654	-63,34
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-3 532 763	-375,18	-9 775 132	NS	6 242 369	-63,86
Produits exceptionnels	6 874 438	730,06	2 114 510	514,19	4 759 929	225,11
Charges exceptionnelles	7 747 721	822,80	395 946	98,28	7 351 774	NS
Résultat exceptionnel	-873 282	-92,74	1 718 563	417,91	-2 591 845	-150,81
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-115 435	-12,26			-115 435	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 290 611	-455,66	-8 056 569	NS	3 765 959	-46,74

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2018

Au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 601 755,52 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de -4 290 610,59 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, correspondant à l'année civile 31/12/2018.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration suivant les méthodes et estimations comptables présentées dans les notes et tableaux qui suivent. Ces dernières sont identiques à celles utilisées lors de l'établissement des différents comptes présentés à titre comparatif.

The Blockchain Group est un nouvel acteur de la Blockchain Technologie

Depuis le mois de juin dernier, les équipes de The Blockchain Group sont concentrées sur les nouvelles activités. ICO Global Partners, l'agence de marketing et communication, accompagne déjà 4 gros projets dans le domaine de la blockchain et des STO.

Blockchain Land a mis en ligne le site media qui enregistre une forte croissance et les premiers événements auront lieu à Paris en septembre et octobre. Celui de septembre était complet.

Blockchain Xdev, la « Business Unit » technologique, va mettre à disposition l'expertise de ses ingénieurs aux sociétés souhaitant être accompagnées dans leurs projets autour de la Blockchain.

Xavier LATIL

====

Sommaire

1. FAITS caractéristiques de l'exercice	48
2. principes, règles et méthodes comptables	48
2.1 Conventions générales comptables appliquées	48
2.2 Changements de méthodes, d'estimation et de modalités d'application	49
3. Notes sur le bilan	49
3.1 ACTIF	49
3.11 Immobilisations incorporelles et corporelles	49
3.12 Immobilisations financières	50
3.13 Stocks et en-cours	53
3.14 Créances	53
3.15 Valeurs mobilières de placement	54
3.16 Disponibilités et concours bancaires courants	55
3.17 Charges constatées d'avance	55
3.2 PASSIF	56
3.21 Capitaux propres	56
3.22 Provisions pour risques et charges	57
3.23 Dettes	58
3.24 Produits constatés d'avance	60
4. Notes sur le compte de résultat	61
4.1 Chiffre d'affaires	61
4.2 Informations relatives aux charges de personnel	61
4.3 Transferts de charges	62
4.4 Produits et charges exceptionnels	63
4.41 Charges exceptionnelles	63
4.42 Produits exceptionnels	63
4.5 Informations relatives à l'impôt	63
5. Autres informations	65
5.1 Rémunération des dirigeants	65
5.2 Rémunération des commissaires aux comptes	65
5.3 Ecarts de conversion Actifs et Passifs	65
5.4 Détail des charges à payer	66
5.5 Hors Bilan	66
Néant.	66

1. FAITS caractéristiques de l'exercice

En 2018 Leadmedia Group est devenu The Blockchain Group

Au mois de mai 2018, il a été prononcé par Tribunal de Commerce de Paris, la sortie de la période de conciliation, prononcé fin 2017, les conditions de continuité d'exploitation étant actée et mise en place.

L'année 2018 est une année de recentrage pour The Blockchain Group, avec la signature d'un accord avec la BPI, la restructuration financière, avec le financement d'un nouvel actionnaire, à tire privée et avec une augmentation de Capital réservée, le changement de la gouvernance, et le Focus sur la nouvelle activité : La Blockchain, tout en conservant son activité de Média internet (voir le détail dans le rapport financier 2018)

2. principes, règles et méthodes comptables

2.1 CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES APPLIQUEES

Les comptes sont établis en application du PCG 2014-03 du 5 juin 2014 actualisé des textes postérieurs et des avis de l'ANC.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels clos, qui ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France selon le modèle simplifié prévu à l'article L.123-16 du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En effet, en dépit des difficultés financières rencontrées par la société (capitaux propres négatifs de - 3,3 M€ dont une perte de 2018 de - 4,3 M€), les comptes annuels ont été établis en maintenant le principe de la continuité d'exploitation, compte tenu des actions engagées dans le cadre de la réorganisation opérationnelle du Groupe et de la restructuration financière qui en découle.

La société a été repositionnée au niveau de son activité, depuis la fin du 1er semestre 2018, d'où des impacts comptables non récurrents lors de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Ainsi, pour le premier exercice ayant constaté ce changement de "Business model" (capitaux propres de (3,3) meur avec une perte de (4,3) meur pour cet exercice), les perspectives de développement et de croissance ont été corroborées par une amélioration de la rentabilité du groupe lors du 2nd semesrtre 2018.

Il est à noter que les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, compte tenu des impacts positifs présentés supra, de la tendance et du fait des actions engagées par la nouvelle gouvernance depuis fin du 1er semestre 2018, toutes ces actions vont donc permettre à cours terme d'accentuer les effets constatés lors du 2nd semestre 2018.

PRECISION SUR LE CONTEXTE DE L'ARRETE 2018

La tenue des opérations courantes (achats, ventes et trésorerie) de la société a été effectuée jusqu'au 31 décembre 2018.

Les événements postérieurs ont été pris en compte ou sous forme de provisions afin de traduire au mieux la réalité comptable et financière du patrimoine de la société au 31/12/2018 ainsi que son résultat pour l'année 2018.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 CHANGEMENTS DE METHODES, D'ESTIMATION ET DE MODALITES D'APPLICATION

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3. Notes sur le bilan

3.1 ACTIF

3.11 Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)		Durée
	L	D	
Logiciels	L		3 Ans
Matériel informatique	L		3 Ans
Matériel de bureau	L		3 Ans
Mobilier	L		10 Ans

L'entrée en application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs à compter du 1^{er} janvier 2005 n'a pas eu pour effet, compte tenu de la nature des actifs, de remettre en cause les règles et méthodes comptables retenues précédemment.

➔ Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice A	Augmentation s B	Diminutions C	Valeur brute à la clôture de l'exercice D = A + B - C
Immo incorporelles	Frais d'établissement			-
	Total 1	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	27 850,00	-	27 850,00
	Concessions Droits Brevets	9 520,00		9 520,00
	Immobilisations incorporelles en cours	-		-
	Total 2	37 370,00	-	37 370,00
Immo corporelles	Immobilisations corporelles	-	-	-
	Installations générales & aménagements divers	-	-	-
	Matériel de bureau et d'informatique	14 438,88	1 874,17	14 438,88
	Mobilier de bureau	7 718,33		6 628,50
	Immobilisations corporelles en cours			-
	Total 3	22 157,21	1 874,17	21 067,38
Total (1 + 2 + 3)		59 527,21	1 874,17	21 067,38
				40 334,00

➔ Tableau des amortissements

Situation et mouvements Rubriques	Amortissements cumulés au début de A	Augmentation s Dotations de B	Diminutions d'amort. de l'exercice C	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice D = A + B - C
Immo incorporelles	Frais d'établissement			-
	Total 1	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	27 536,81	313,19	-
	Concessions Droits Brevets	9 520,00		9 520,00
	Immobilisations incorporelles en cours			-
	Total 2	37 056,81	313,19	-
Immo corporelles	Immobilisations corporelles	-	-	-
	Installations générales & aménagements divers	-	-	-
	Matériel de bureau et d'informatique	13 853,43		13 650,39
	Mobilier de bureau	3 324,47		2 459,05
	Immobilisations corporelles en cours			-
	Total 3	17 177,90	-	16 109,44
Total (1 + 2 + 3)		54 234,71	313,19	16 109,44
				38 438,46

3.12 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leurs valeurs historiques.

Actions propres

Les actions propres sont classées selon les modalités suivantes :

- les actions propres acquises en vue de couvrir des plans de stocks options présents et à venir sont classées en Valeurs mobilières de placement ;
- tous les autres mouvements sont classés en « autres titres immobilisés » ; il s'agit notamment des actions autodétenues dans le cadre d'un contrat de liquidité.

→ Tableau des immobilisations financières

Situation et mouvements Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Actions propres (1)	36 184,89		-	36 184,89
Prêts				-
Depôts de cautionnements	100 000,00	1 800,00	-	101 800,00
Contrat de liquidité	15 632,35	-	15 632,35	-
Total	151 817,24	1 800,00	15 632,35	137 984,89

.(1) Au 31 décembre 2018, la société LeadMedia Group détenait 101 110 de ses propres titres.

Armortissements - dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Actions propres	(6 862,99)		-	(6 862,99)
Prêts				-
Depôts de cautionnements				-
Contrat de liquidité				-
Total	(6 862,99)	-	-	(6 862,99)

FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Observations sur la valeur d'utilité des titres YFC (groupe ShopBot)

Les goodwills des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) ShopBot ont fait l'objet de tests de dépréciation à la clôture des comptes 2018. Ces tests ont conclu à une perte de valeur des titres des sociétés YFC. Pour cette raison il a été passé une dépréciation complémentaire des titres à clôture 2018, de 30.97% de la valeur des titres. (3 234 k€)

Dans le cadre de sa nouvelle activité La Blockchain, le groupe s'est doté de plusieurs filiales opérationnelles qui chacune a une compétence spécifique dans le cadre des besoins du Groupe :

- The Blockchain LAND – structure Média
- The Blockchain XDEV – structure IT et Technique

- ICO global Partner – Conseil en levée de fonds d'investissements

➔ Liste des filiales et participations

Filiales et participations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de		Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de D = A + B - C
	A	B			
FILIALES					
The Blockchain Land	-	1 020,00			1 020,00
08, rue Barthélémy Danjou					-
92100 Boulogne Billancourt					-
					-
The Blockchain XDEV	-	1 320,00			1 320,00
08, rue Barthélémy Danjou					-
92100 Boulogne Billancourt					-
					-
ICO Global Partner	-	1 020,00			1 020,00
08, rue Barthélémy Danjou					-
92100 Boulogne Billancourt					-
					-
YFC	10 865 056,22				10 865 056,22
11 bis rue Scribe					-
75009 PARIS					-
					-
LeadMedia Asia	67,61				67,61
51 Goldhill Plaza					-
#12-11 Singapore					-
					-
PARTICIPATIONS	10 865 123,83	3 360,00	-	10 868 483,83	
MAKAZI	12 285 582,85				12 285 582,85
29-31, rue de Courcelles					-
75008 PARIS					-
					-
Total	23 150 706,68	3 360,00	-	23 154 066,68	

Amortissements et dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice		Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice D = A + B - C
	A	B			
FILIALES					
The Blockchain Land					-
08, rue Barthélémy Danjou					
92100 Boulogne Billancourt					
					-
The Blockchain XDEV					-
08, rue Barthélémy Danjou					
92100 Boulogne Billancourt					
					-
ICO Global Partner					-
08, rue Barthélémy Danjou					
92100 Boulogne Billancourt					
					-
YFC	(4 996 005,51)	(3 234 000,00)			(8 230 005,51)
11 bis rue Scribe					-
75009 PARIS					-
					-
LeadMedia Asia					-
51 Goldhill Plaza					-
#12-11 Singapore					-
					-
PARTICIPATIONS	(4 996 005,51)	(3 234 000,00)		-	(8 230 005,51)
MAKAZI	(11 967 733,00)		-		(11 967 733,00)
29-31, rue de Courcelles					-
75008 PARIS					-
					-
Total	(16 963 738,51)	(3 234 000,00)	-	(20 197 738,51)	

→ **Créances rattachées à des participations**

La société LeadMedia Group détient par ailleurs les créances suivantes sur la société MAKAZI:

Créances liées à des participations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
				A B C D = A + B - C
Créances MAKAZI	240 000,00	-	110 000,00	130 000,00
Intérêts courus				-

Total	240 000,00		-	110 000,00	130 000,00
--------------	-------------------	--	----------	-------------------	-------------------

Amortissements et dépréciations Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
				A B C D = A + B - C
Créances MAKAZI	(200 000,00)	-	(70 000,00)	(130 000,00)
Intérêts courus				

3.13 Stocks et en-cours

N/A

3.14 Crédits

Crédits clients et comptes rattachés

Les crédits sont valorisés à leur valeur nominale et une dépréciation spécifique est dotée sur des créances identifiées comme présentant un risque d'irréécouvrabilité totale ou partielle.

Opérations, crédits et dettes en devises

Les crédits et dettes en devises sont converties en cours d'exercice, au cours de change du jour de la transaction (ou en cas d'opérations multiples dans une même devise sur une période donnée au cours de change mensuel moyen) et au cours de clôture à la date d'arrêté des comptes. Dans le cas où une perte de change latente est constatée, une provision pour perte de change est constituée à due concurrence. Les gains latents de change ne sont pas reconnus en profit de la période.

➔ **Détail des créances et produits à recevoir**

	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Avances et acomptes clients		-
Créances clients	1 092 750,02	715 304,00
Provisions pour créances douteuses	(49 096,60)	-
Clients - factures à établir		
Créances fiscales et sociales	109 732,50	84 337,47
Comptes courants	313 681,81	512 823,63
Dépréciations comptes courants	-	(385 600,93)
Débiteurs et Avances		-
Dépréciations débiteurs et Avances		-
Autres créances	399,00	11 339,85
Total	1 467 466,73	938 204,02

➔ **Etat des échéances des créances de l'actif circulant**

	Montant	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Avances et acomptes clients	-		
Créances clients	1 092 750,02	687 574,52	405 175,50
Provisions pour créances douteuses	(49 096,60)	(49 096,60)	
Clients - factures à établir	-	-	
Créances fiscales et sociales	109 732,50	109 732,50	
Comptes courants	313 681,81	165 736,96	147 944,85
Dépréciations comptes courants	-	-	
Débiteurs et Avances	-	-	
Dépréciations débiteurs et Avances	-	-	
Autres créances	399,00	399,00	
Total	1 467 466,73	914 346,38	553 120,35

3.15 Valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement, le cas échéant constituées d'OPCVM de trésorerie, sont présentées à leur coût d'achat. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur comptable.

3.16 Disponibilités et concours bancaires courants

Description - Nature	31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Banques HSBC	31 418,98	30 575,28
Banque LAZARD	2 343,57	2 343,57
Caisse	-	-
	33 762,55	32 918,85

3.17 Charges constatées d'avance

Elles correspondent à des ajustements classiques de charges d'exploitation

Il n'a été constaté aucune charges constatées d'avance, significative, à la clôture de l'exercice 2018

Description	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Charges constatées d'avances	5 791,74	3 620,94
Charges d'exploitation		
Total	5 791,74	3 620,94

3.2 PASSIF

3.21 Capitaux propres

→ Tableau de variation des capitaux propres

Variation des Capitaux Propres	Capital	Primes	Bons de souscript. (2)	Réserve indisponible	Report à nouveau	Rés. de l'ex.	Amort. dérogatoires	Total capitaux propres
Situation clôture 31/12/2017	3 360 394,25	22 238 999,25	5 371 105,66	21 000,00	(23 079 213,28)	(8 056 569,11)	681 283,23	537 000,00
Mouvements								
Augmentations de capital (nettes de frais)	482 740,20							482 740,20
Réductions de capital (nettes de frais)	(2 822 731,17)	(22 238 999,25)	(5 371 105,66)	(21 000,00)	30 453 836,08			-
Affectation du résultat de l'exercice précédent					(8 056 569,13)			(8 056 569,13)
Résultat de l'exercice 2017						8 056 569,11		8 056 569,11
Résultat de l'exercice 2018						(4 290 610,59)		(4 290 610,59)
Reclassements								-
Provisions réglementées								-
Amortissements dérogatoires						(34 270,23)		(34 270,23)
Actions gratuites	400,00	(400,00)						-
Situation clôture 31/12/2018	1 020 803,28	(400,00)	-	-	(681 946,33)	(4 290 610,59)	647 013,00	(3 305 140,64)

Décomposition du Capital

En €	Nombre actions	Nominal	Montant
Ouverture de l'exercice	13 441 577,00	0,25	3 360 394,25
Réduction du nominal	13 441 577,00	-0,21	(2 822 731,17)
Réduction de Capital			
Augmentation du capital - 30/06/2018	3 750 000,00	0,04	150 000,00
Augmentation du capital - 24/07/2018	8 318 505,00	0,04	332 740,20
Actions gratuites	10000	0,04	400,00
Clôture de la période	25 520 082,00	0,04	1 020 803,28

Au 31 décembre 2018, le capital de la société est constitué de 25 520 082 actions de valeur nominale 0,04 €. La société The Blockchain Group détient 101 110 (inscrire le nombre au 31/12/2018) de ses propres actions.

Ces dernières ont été acquises sur le marché au titre d'un programme de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 255 778 titres initié en juillet 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de Commerce. Conformément à la réglementation en vigueur, ces dernières sont privées de droits pécuniaires et extra pécuniaires. Les actions propres et les résultats de cessions réalisées en cours d'exercice sont imputés sur les capitaux propres du groupe.

	Nombre de titres ou droits	Année/date de départ des options	Prix de souscription	Parité	% maximal de capital (droits financiers) (1)
				d'exercice	
				(nb act.)	
				pour 1 inst.)	
Actions gratuites 2016 (2)	78 000	2018	NA		
Actions gratuites 2018 (2) (3)	400 000	2018	NA		
Bons de souscription BSA1	182 482	11/2016 (4)	1,37 €		
Bons de souscription BSA2	62 500	11/2016 (5)	4,00 €	NA	%
				1 act. pour 1	%
				1 act. Pour 1	%

Les titres donnant accès au capital de la société *The Blockchain Group* sont les suivants :

- (1) Les pourcentages s'entendent dans l'hypothèse d'une souscription intégrale de tous les instruments en circulation au 31 décembre 2017.
- (2) Ces actions gratuites seront attribuées par émission d'actions nouvelles.
- (3) Ces bons sont exerçables dans les 24 mois de leur émission.
- (4) Ces bons sont exerçables dans les 5 ans de leur émission.

➔ Amortissements Dérogatoires

Amortissements dérogatoires	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Frais d'acquisition de titres de participation	681 283,23	19 801,21	(54 071,44)	647 013,00
Total	681 283,23	19 801,21	(54 071,44)	647 013,00

3.22 Provisions pour risques et charges

La société applique le nouveau règlement sur les passifs (règlement CRC 2000-06) entré en vigueur le 1er janvier 2002. Dans ce cadre les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges sont constituées de provisions pour litiges potentiels avec des tiers

➔ Tableau des provisions

Libellé- Descriptif	Solde à l'ouverture A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la clôture de l'exercice D=A+B-C
Provision pour risques	59 630,00	957 146,00	59 630,00	957 146,00
Provisions pour charges				-
Total	59 630,00	957 146,00	59 630,00	957 146,00
<i>Dont provisions : - d'exploitation</i>	-	300 000,00	-	300 000,00
- financière	59 630,00	100 000,00	59 630,00	100 000,00
- exceptionnelles		557 146,00		557 146,00

3.23 Dettes

Emprunts et dettes financières

Le poste « Emprunts et dettes financières » s'analyse comme suit au 31 décembre 2018 :

➔ Détail des dettes et charges à payer financières

	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Emprunt obligataire convertible	15 131,31	-
Emprunt BPI (1)	1 991 675,00	1 973 952,00
Avances SHOPBOT Canada	2 076 859,89	2 130 222,99
Avances SHOPBOT Pty	1 451 492,85	1 490 891,72
Avances MAKAZI Participacoes	-	27 142,90
Avances YFC		
Intérêts courus SHOPBOT Inc	127 346,80	72 301,67
Intérêts courus SHOPBOT Pty	90 511,26	51 348,42
Intérêts courus YFC		
Soldes créditeurs de banque		-
Autres dettes	1 006,14	378,45
Total	5 754 023,25	5 746 238,15

➔ Etat des échéances des dettes et charges à payer financières

	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible	15 131,31	15 131,31		
Emprunt BPI (1)	1 991 675,00	-	1 991 675,00	
Avances SHOPBOT Canada	2 076 859,89	-	2 076 859,89	
Avances SHOPBOT Pty	1 451 492,85	-	1 451 492,85	
Avances MAKAZI Participacoes	-	-		
Avances YFC	-	-		
Intérêts courus SHOPBOT Inc	127 346,80	127 346,80		
Intérêts courus SHOPBOT Pty	90 511,26	90 511,26		
Intérêts courus YFC	-	-		
Soldes crébiteurs de banque	-	-		
Autres dettes	1 006,14	1 006,14		
Total	5 754 023,25	233 995,51	5 520 027,74	-

➔ Détail des dettes et charges à payer

Autres Dettes

	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Fournisseurs	286 399,61	159 112,77
Factures non parvenues	117 675,23	115 485,41
Dettes sociales	16 946,53	64 213,26
Personnel	8,20	9 663,00
Organismes sociaux	16 938,33	54 550,26
Dettes Fiscales	177 890,50	124 445,00
Etats Impôts et Taxes - TVA	171 294,80	119 218,00
Autres impôts	6 595,70	5 227,00
Client Av a rec	3 000,00	5 554,15
Comptes courants	2 074,87	
Débiteurs divers		95 510,00
Total	603 986,74	564 320,59

➔ **Etat des échéances des autres dettes et charges à payer**

	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Fournisseurs	286 399,61	286 399,61		
Factures non parvenues	117 675,23	117 675,23		
Dettes sociales	16 946,53	16 946,53		
Personnel	8,20	8,20		
Organismes sociaux	16 938,33	16 938,33		
Dettes Fiscales	177 890,50	177 890,50		
Etats Impôts et Taxes - TVA	171 294,80	171 294,80		
Autres impôts	6 595,70	6 595,70		
Client Av a rec	3 000,00	3 000,00		
Comptes courants	2 074,87	2 074,87		
Débiteurs divers	-	-		
Total	603 986,74	603 986,74	-	-

3.24 Produits constatés d'avance

Aucun produits constatés d'avance n'a été comptabilisé à clôture de l'exercice

4. notes sur le compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires

→ Ventilation du chiffre d'affaires

	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Vente de marchandises		
Prestations de services	191 270,38	
Management Fees	750 354,71	411 231,54
Total	941 625,09	411 231,54

→ Ventilation du chiffre d'affaires par activité et par marché géographique :

	Ventes de marchandises	Prestations de services
Export	147 819,00	
France	793 806,09	411 231,54
Total	941 625,09	411 231,54

4.2 INFORMATIONS RELATIVES AUX CHARGES DE PERSONNEL

Indemnités de fin de carrière

La société ne constitue pas de provision pour indemnités de fin de carrière. Elle présente cette information en engagements hors bilan.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

La société bénéficie du CICE depuis le 1er janvier 2013. Cette créance est inscrite au poste "Etat Impôts sur les bénéfices".

Conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables, ce crédit d'impôt est présenté au compte de résultat en diminution des charges de personnel (charges sociales).

La société a acquisun montant de CICE au titre de 2018, pour 8577 €.

→ Tableau des charges de personnel

	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Salaires et traitements	213 778,28	323 938,36
Charges sociales	75 042,01	108 790,35
Total	288 820,29	432 728,71
Effectif moyen	2,00	3,00

4.3 Transferts de charges

N/A

4.4 PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES

4.41 Charges financières

Charges financières

Description	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Intérêts emprunts BPI	56 162,32	81 111,57
Intérêts moratoires BPI	19 768,31	
Intérêts couruts avance group		66 503,14
Intérêts couruts PTY	33 731,37	
Intérêts couruts INC	55 045,13	
Dotations pour écarts de changes		59 630,00
Dépréciation des titres de participation	3 234 000,00	8 143 719,51
Dépréciation de créances		385 600,93
Dépréciations actions propres		6 862,99
Autres charges financières		17,74
Abandon creance Maakazi		2 448 602,77
Différence négative de changes		1 146,74
Total	3 398 707,13	11 193 195,39

4.42 Produits financiers

Produits financiers

Description	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Reprise provision écarts de change	59 630,00	
Reprise provision participation Makazi	70 000,00	5 250,01
Reprise dépréciation actions propres		9 938,92
Reprises provisions pour risques et charges financières		1 895 880,00
Reprise provisions autres créances		124 523,08
Différence npositive de changes		638,71
Total	129 630,00	2 036 230,72

4.5 Produits et charges exceptionnels

4.51 Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles

Description	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Moins-values / cession d'actions propres		(39 144,16)
Amendes et pénalités		(734,00)
Dommages et intérêts		(115 997,88)
Charges sur projet de croissance		(29 859,95)
Régularisations diverses sur actifs et passifs - Makazi	(472 373,83)	(122 716,40)
Dotations aux amortissements dérogatoires	(19 801,21)	(87 494,06)
Valeurs nettes comptables des titres cédés		-
VNC acifis scédés immo financiere		-
Dotations aux amortissements exceptionnels		-
Dépréciation créance MAKAZI	(6 697 714,00)	(200 000,00)
Charges exceptionnelles	(557 831,47)	-
Total	(7 747 720,51)	(595 946,45)

4.52 Produits exceptionnels

Produits exceptionnelles

Description	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Produits exceptionnels	122 652,90	2 105 757,46
Plus values / cessions d'actions propres		506,16
Produits de cession de titres		
Reprise amortissements dérogatoires	54 071,44	
Produits exceptionnels divers		8 246,11
Reprise dépréciation créance MAKAZI	6 697 714,00	400 000,00
Reprise de provision pour risques et charges		39 204,00
Total	6 874 438,34	2 553 713,73

4.6 Informations relatives à l'impôt

→ Tableau d'accroissements et d'allègements de la dette future d'impôt

Nature (en milliers d'€)	Bases d'impôt 2018	- 1 an	Entre 1 et 5 ans	+ 5 ans ou non défini	Bases d'impôt 2017
<i>Décalages temporaires en base</i>					
Amortissements dérogatoires	-647	-647			-681
<i>Charges non déductibles temporairement</i>					
<i>A déduire l'année suivante</i>					
Déficits fiscaux reportables (1)	1 296	1 296			7 333

Produits imposés fiscalement mais non encore comptabilisés	591	591		504
Plus-values latentes sur OPVCM	-	-	-	-
Ecarts de conversion passif	591	591	-	504
Total des décalages d'imposition en bases	705	705		7 156
<i>Total des décalages en impôt (28 %)</i>	197	197		2 004

(1) Ce poste se décompose comme suit :

Déficits subis avant intégration fiscale : 615 K€

Déficits d'ensemble : 681 k€

➔ Résultat fiscal de l'exercice

		Résultat fiscal	113 483,00
Calcul de l'impôt	✓ Taux normal 33,33 %		-
	✓ Taux normal 15 %		-
	✓ Reduction d'impôts		-
		Total impôt	-

➔ Répartition de l'impôt

Impôts sur les bénéfices (0 €)

Depuis le 1er janvier 2012, la société LEADMEADIA Group s'est constituée mère d'un groupe intégré.

Depuis le 1er janvier 2014, la société YFC est également intégrée fiscalement.

Au titre de l'exercice, la société a dégagé un déficit fiscal.

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	3 164 950,58	-	3 164 950,58
Résultat exceptionnel	(7 570 996,17)	-	(7 570 996,17)
Intégration fiscale	115 435,00		115 435,00
Total	(4 290 610,59)	-	(4 290 610,59)

5. autres informations

5.1 Rémunération des dirigeants

Aucune information n'est donnée sur la rémunération des dirigeants car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.2 Rémunération des commissaires aux comptes

En application des articles R123-198 et R23314 du Code de Commerce, il est précisé que les honoraires des Commissaires aux Comptes relatifs aux prestations sur l'exercice 2017 recouvrent uniquement la mission légale et ont été enregistrés pour un montant de 13 000,00 € hors taxes.

5.3 Ecarts de conversion Actifs et Passifs

Instruments financiers

Au 31 décembre 2018, la société THE BLOCKCHAIN Group ne dispose d'aucun instrument financier de couverture contre les risques de taux et de change.

31/12/2018							Ecart passif	
	Total	Compensé par couverture de change			Provision pour risque	Net		
		Ecart passif	Engagement	Autres				
Dettes financières	591 729,87	-	-	-	-	-	591 729,87	

31/12/2018							Ecart passif	
	Total	Compensé par couverture de change			Provision pour risque	Net		
		Ecart passif	Engagement	Autres				
Dettes financières	100 000,00	-	-	-	-	-	-	

5.4 Détail des charges à payer

Emprunts et dettes financières	Montant
Intérêts courus	15 131,31
TOTAL	15 131,31

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.-factures à recevoir	117 675,23
TOTAL	117 675,23

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov./congés payés	0,00
Autres charges de personnel	1 006,89
Ch.soc.sur cp à payer	0,00
Ch .soc .à payer	16 938,33
Etat-divers à payer	177 890,50
TOTAL	195 835,72

Dettes / groupe et autres dettes	Montant
Intérêts courus SHOPBOT PTY	127 346,80
Intérêts courus SHOPBOT INC	90 511,26
Intérêts courus YFC	
TOTAL	217 858,06

5.5 Hors Bilan

Néant.

THE BLOCKCHAIN GROUP

Société Anonyme au capital de 1 020 803 €

8, rue Barthélémy Danjou
92100 Boulogne-Billancourt

RCS Paris 504 914 094

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes relative
à l'exercice clos le 31 décembre 2018

THE BLOCKCHAIN GROUP

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société THE BLOCKCHAIN GROUP,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société THE BLOCKCHAIN GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se traduisent par une perte de 4 290 610 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Incertitude liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 et 2 de l'annexe des comptes annuels, respectivement intitulées « Faits caractéristiques » et « Principes, règles et méthodes comptables », qui font état du contexte dans lequel ce principe a été respecté. Nous avons ainsi été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard des difficultés pesant sur elle et des perspectives favorables de redressement.

IV - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude liée à la continuité d'exploitation » nous nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Principes d'évaluation des titres de participation

Comme indiqué dans la note 3.12 de l'annexe, la société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation qu'elle détient, lorsque la valeur d'inventaire de ces titres de participation est inférieure à leur coût historique. Les provisions sont déterminées en tenant compte de la quote-part des capitaux propres détenus, de la valeur de marché des titres et surtout, au cas présent, des perspectives de rentabilité des participations concernées.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, et tenant compte du contexte de restructuration évoqué dans la première partie de ce rapport, nous avons procédé à l'appréciation de la méthode retenue par la société et avons vérifié sa correcte application et le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses utilisées pour évaluer le montant des provisions, à examiner les calculs effectués et à vérifier que l'annexe donne une information appropriée.

- Autres aspects relatifs à l'établissement des comptes annuels

Plus globalement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code du commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

THE BLOCKCHAIN GROUP

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

VI - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

THE BLOCKCHAIN GROUP

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 30 avril 2019

G C A

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Paul Gauteur

THE BLOCKCHAIN GROUP

Société Anonyme au capital de 1 020 803 €

8, rue Barthélémy Danjou
92100 Boulogne-Billancourt

RCS Paris 504 914 094

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes combinés

Assemblée Générale d'approbation des comptes relative
à l'exercice clos le 31 décembre 2018

THE BLOCKCHAIN GROUP

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes combinés
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société THE BLOCKCHAIN GROUP,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de la société THE BLOCKCHAIN GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se traduisent par une perte de 4 290 610 €.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans les comptes combinés.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Incertitude liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 et 2 de l'annexe des comptes combinés, respectivement intitulées « Faits caractéristiques » et Principes, règles et méthodes comptables », qui font état du contexte dans lequel ce principe a été respecté. Nous avons ainsi été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard des difficultés pesant sur elle et des perspectives favorables de redressement.

IV - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude liée à la continuité d'exploitation » nous nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

- Principes d'évaluation des écarts d'acquisition

Ce poste fait l'œuvre de test de dépréciations, par la direction et dont les modalités sont décrites dans les notes 3.2 et 5.2 intitulées « Ecarts d'acquisition ».

Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des écarts d'acquisitions réalisés par la direction, apprécier les estimations et les hypothèses (projection de flux de trésorerie, taux de croissance long terme et coûts moyen pondérés du capital) intervenant dans l'évaluation de la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisitions, et à vérifier que l'annexe aux comptes combinés donne une information appropriée.

- Autres aspects relatifs à l'établissement des comptes combinés

Plus globalement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

V – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

VI - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés

THE BLOCKCHAIN GROUP

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes combinés
Exercice clos le 31 décembre 2018

au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre des comptes combinés, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 30 avril 2019

G C A

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Paul Gauteur

THE BLOCKCHAIN GROUP

Société Anonyme au capital de 1 020 803 €

8, rue Barthélémy Danjou
92100 Boulogne-Billancourt

RCS Paris 504 914 094

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée Générale d'approbation des comptes relative
à l'exercice clos le 31 décembre 2018

THE BLOCKCHAIN GROUP

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société THE BLOCKCHAIN GROUP,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles, ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il nous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants conclus au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

▪ Contrat de prestation de services avec la société CPI

- Nature et modalités

La société CPI a signé un contrat de prestation de services avec votre société. Sur l'exercice 2018, le montant facturé par la société CPI à THE BLOCKCHAIN GROUP est de 60 000€.

- Personnes concernées

Monsieur Pascal CHEVALIER, Président de THE BLOCKCHAIN GROUP et de la société CPI.

THE BLOCKCHAIN GROUP

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés
Exercice clos le 31 décembre 2018

2. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Contrat d'assistance et de prestations de services avec YFC SAS

- Nature et modalités

En date du 20 décembre 2012 et pour une durée déterminée se terminant le 31 décembre de chaque année et renouvelable par tacite reconduction, une convention d'assistance de gestion a été conclue avec la société YFC SAS, filiale de votre société, et ayant pour objet des prestations d'assistance administrative, commerciale, financière et de mise à disposition de bureaux et d'infrastructure.

En contrepartie de ces prestations de services, la société THE BLOCKCHAIN GROUP (Ex LEADMEDIA) reçoit une rémunération équivalent à la refacturation de tous ses frais et charges engagés réellement au cours de l'exercice dans le cadre de son activité de holding pour sa filiale, avec une marge de 8% sauf sur la refacturation des frais d'occupations des locaux.

Au titre de l'exercice 2018, l'exécution de cette convention a conduit votre société à inscrire en produits d'exploitation un montant de 750 355 € hors taxes correspondant à votre rémunération.

- Personnes concernées

Monsieur Pascal CHEVALIER, Président de THE BLOCKCHAIN GROUP.

La société THE BLOCKCHAIN GROUP, Président de YFC SAS

Paris, le 30 avril 2019

G C A

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Paul Gauteur